



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/1999/8
28 juin 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner
les tendances et l'économie des transports
(Douzième session, 6-8 septembre 1999,
point 6 de l'ordre du jour)

LIAISONS DE TRANSPORT EURO-ASIATIQUES

Note du Secrétariat

À sa onzième session, le Groupe de travail (WP.5) a examiné entre autres la question des liaisons de transport euro-asiatiques (TRANS/WP.5/24, par. 54 à 60). Afin de définir des objectifs plus précis pour l'établissement de liaisons de transport euro-asiatiques efficaces, le Groupe de travail a décidé de convoquer une réunion commune spéciale informelle, qui aurait pour tâche d'examiner un plan de travail pour la création de liaisons de transport euro-asiatiques, et a demandé au secrétariat de la CEE de rédiger la présente note, qui indique les problèmes rencontrés sur les liaisons de transport euro-asiatiques (TRANS/WP.5/24, par. 58 et 60).

Veuillez noter que la distribution de la documentation pour le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) n'est plus restreinte. En conséquence, le secrétariat a adopté un nouveau système de numérotation, selon lequel tous les documents de travail, à l'exception des rapports et des ordres du jour, recevront les cotes suivantes : TRANS/WP.5/année/numéro d'ordre. Les rapports, les ordres du jour, les résolutions et les publications principales conserveront le même système de cotation que précédemment (par exemple TRANS/WP.5/21).

LIAISONS DE TRANSPORT EURO-ASIATIQUES

EXPOSÉ PRÉLIMINAIRE DES PROBLÈMES EXISTANTS

1. Objectifs

Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports, réuni à sa onzième session en septembre 1998 (Genève), a examiné entre autres la question des liaisons de transport euro-asiatiques et a demandé au secrétariat de la CEE de rédiger, en coopération avec le secrétariat de la CESAP, une note indiquant les problèmes rencontrés sur les liaisons de transport euro-asiatiques, compte tenu du prolongement des réseaux internationaux routiers, ferroviaires et de transport combiné (AGR, AGC et AGTC) jusqu'aux pays membres de la CEE en Asie centrale et dans le Caucase). La note contiendrait aussi les informations actuellement disponibles sur cette question, y compris les conclusions des études techniques et économiques communiquées par les gouvernements et les organisations internationales (TRANS/WP.5/24, par. 60).

La présente note a pour objet de fournir les premières assises pour les travaux à entreprendre par le WP.5 et qui seront suivis par une réunion commune spéciale informelle.

2. Historique

Conférences et déclarations internationales récentes

Un certain nombre de résolutions et de déclarations internationales ont été énoncées ces dernières années en réponse à l'intérêt qu'ont manifesté les pays intéressés. Comme on pouvait s'y attendre, toutes d'entre elles considèrent l'amélioration des liaisons euro-asiatiques comme un levier essentiel des stratégies de développement économique. La CESAP et la CEE sont donc priées de travailler de concert, dans ce domaine :

- Déclaration de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique, adoptée à la Conférence ministérielle sur les infrastructures, réunie en octobre 1996. En adoptant la Déclaration, la Conférence a aussi lancé le nouveau Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique et a approuvé la série opérationnelle de 64 projets pour la phase I (1997-2001) du Programme d'action régional pour l'application du Plan d'action de New Delhi, dont le projet ALTID ¹.
- En adoptant la Déclaration de Tachkent (26 mars 1998), les républiques d'Asie centrale ont dit leur intention d'adopter le Programme spécial de l'ONU pour les économies d'Asie centrale (SPECA). Le développement infrastructurel des transports et la simplification des procédures concernant la circulation transfrontalière des marchandises, des services et des personnes est un des quatre secteurs de coopération.
- L'Accord-cadre OCE sur le transport en transit a été signé à Tachkent le 9 mai 1998. Ses objectifs sont notamment : faciliter la circulation des personnes et des marchandises et assurer leur sécurité en transit et à travers les territoires respectifs des Parties contractantes. L'Accord a été rédigé avec l'aide de la CNUCED.

- La Conférence internationale euro-asiatique sur les transports (12 et 13 mai 1998, Saint-Petersbourg) a recensé les principales liaisons euro-asiatiques, et a recommandé de prendre comme base l'extension des réseaux internationaux CEE/ONU d'infrastructure des transports aux régions du Caucase et d'Asie centrale ainsi que les liaisons indiquées dans le projet ALTID de la CESAP/ONU. La nécessité d'améliorer l'efficacité opérationnelle (facilitation de la traversée des frontières, logistique, etc.) a été soulignée. Il a aussi été demandé à la CEE et à la CESAP de poursuivre la normalisation des statistiques des transports et l'harmonisation des questionnaires statistiques.
- La deuxième Conférence internationale Transeurasie-98 (Almaty, 19 et 20 mai 1998) a invité la CESAP, la CEE, la CE, l'OCE et l'OCJD à examiner de concert les questions relatives au raccordement des couloirs paneuropéens de transport avec les couloirs nord, centre et sud du réseau ferroviaire transasiatique. Il a aussi été recommandé aux États le long de ces couloirs d'adopter des systèmes compatibles de suivi du mouvement des wagons et du fret, en accordant une haute priorité au contrôle des mouvements le long des liaisons de transport. Les organisations internationales (CEE, CESAP, OSJD, OCE, CE) ont aussi été priées de s'attacher à unifier le choix du code des couloirs transcontinentaux.
- La Déclaration de la Conférence internationale sur le rétablissement de la Route de la soie (Bakou, 7 et 8 septembre 1998) (Déclaration de Bakou) énonce les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du projet TRACECA depuis son lancement en 1993, et salue la signature de l'Accord de base ².

Études menées à bien

Plusieurs études ont déjà été consacrées aux liaisons euro-asiatiques. La plupart d'entre elles ont été menées par la CESAP et le Programme TACIS de l'UE. On trouvera en annexe la liste complète des études recensées jusqu'ici.

Depuis 1992, la CESAP travaille à son projet ALTID, qui englobe les activités relatives à la Route d'Asie et au chemin de fer transasiatique. Une étude a été menée dans ce contexte en 1996 en vue de reconnaître les voies terrestres pour le transport conteneurisé entre l'Europe et l'Asie centrale ³. On estimait que celle-ci devrait être complétée ultérieurement par une autre étude, qui donnerait des directives pratiques pour la mise sur pied de services de transport peu onéreux vers diverses destinations en Europe.

L'Union européenne a mené plusieurs études dans le cadre du projet TRACECA ⁴, financé par TACIS. Le travail le plus récent et exhaustif de l'UE à ce sujet semble être l'*Étude comparative des routes de transport de surface entre l'Europe et l'Asie*, achevée en 1998. Cette étude fait une analyse détaillée des flux des échanges entre l'Europe, les républiques d'Asie centrale et l'Extrême-Orient, décrit l'état des différentes routes et recommande d'axer les efforts futurs sur l'amélioration des liaisons entre

l'UE et les républiques d'Asie centrale, tout en mettant en garde à ne pas trop attendre d'une liaison par voie de terre avec l'Extrême-Orient.

L'OSJD a dressé, en 1997, un *Plan coordonné pour le développement du transport combiné et de son infrastructure sur la base des normes et des paramètres internationaux d'efficacité*, l'objectif étant de créer un système de transport unifié euro-asiatique. Un *Accord sur les aspects d'organisation et d'exploitation du transport combiné entre l'Europe et l'Asie* a été signé en 1997 à Tachkent par 10 pays membres. Ce plan pourrait servir de point de départ pour l'extension à l'Asie des accords européens AGC et AGTC.

3. Liaisons Euro-asiatique : points déterminants

Pour bien montrer toute l'importance qu'il y a d'améliorer les liaisons euro-asiatiques actuelles, on fait valoir généralement les objectifs suivants :

- Développement des réseaux de transport dans la région d'Asie centrale.
- Extension des réseaux de transport européens vers l'Est de la Fédération de Russie, le Caucase et les républiques d'Asie centrale.
- Amélioration de l'accessibilité des États sans littoral d'Asie centrale.
- Développement des routes intérieures pour le trafic entre l'Extrême-Orient et l'Europe occidentale, comme variante des routes maritimes actuelles.

Vu la situation particulière des réseaux de transport intérieur dans les pays intéressés, il semble que, de l'avis général, il faut donner la priorité aux chemins de fer et aux transports combinés. Le réseau ferroviaire hérité de l'Union soviétique est, par comparaison, de bien meilleure qualité que les routes. La longueur des trajets et la rudesse des conditions météorologiques militent aussi en faveur du transport ferroviaire. Mais les conditions actuelles sont loin d'être satisfaisantes : entre autres, l'infrastructure est en train de se dégrader faute d'entretien et, dans certains cas, à cause des destructions dues aux conflits armés; les temps d'arrêt aux frontières sont longs et incertains; l'efficacité de l'exploitation ferroviaire laisse beaucoup à désirer. Tout effort tendant à améliorer les liaisons de transport dans ce domaine devrait, par conséquent, être le résultat d'une stratégie globale, comprenant les éléments suivants :

- accords bilatéraux et multilatéraux de facilitation du transit, concernant par exemple la simplification des formalités au passage des frontières;
- élaboration de mesures législatives et politiques en matière de transport, fondées sur des principes et normes communs;
- actualisation des cadres institutionnels et réglementaires existants, notamment par la réforme des entreprises ferroviaires;

- création de services de transport ferroviaires porte-à-porte, à vocation commerciale;
- développement des infrastructures et, à ce titre, reconstruction de tronçons essentiels, mise en train de programmes d'entretien, construction ou amélioration des installations de transport combiné;
- question de sécurité.

4. Méthode proposée

En s'inspirant des suggestions formulées lors de différentes conférences, la CEE et la CESAP pourraient forger un programme commun, orienté notamment selon les axes suivants :

Objectifs du programme

Le programme pourrait être considéré comme le moyen d'instaurer une conception intégrée du système de transport Asie-Europe. Ses objectifs seraient la formulation et l'officialisation du système de transport, ainsi que l'amélioration de son efficacité d'exploitation.

Portée et éléments du programme

L'élaboration d'un tel programme tirera largement parti des conclusions des études antérieures. En ce sens, il pourrait être bon de mettre l'accent sur les modes et routes de transport les plus prometteurs et sur l'élimination des principaux obstacles à leur développement. En principe :

- L'analyse pourrait être axée initialement sur le transport ferroviaire et combiné des marchandises le long des itinéraires les plus importants (TSR, TAR et TRACECA), pour recouvrir ainsi l'ensemble des pays membres des deux Commissions régionales.
- Les points suivants pourraient être développés. Grâce aux études déjà menées, on dispose d'amples renseignements sur la plupart d'entre eux.
 - a. Définition du réseau. Le potentiel des variantes d'itinéraire a été pleinement exploré dans les rapports susmentionnés. Un accord officiel pourrait se faire sur les itinéraires sélectionnés, en les incluant dans les réseaux CEE et CESAP pertinents.
 - b. Mise en forme officielle du réseau. La définition du réseau devrait être rendue officielle par l'extension des accords AGC et AGTC aux régions du Caucase et de l'Asie centrale, avec l'adhésion des pays intéressés à ces accords.
 - c. Collecte de données (sur le réseau retenu) : normalisation des statistiques du transport et des questionnaires statistiques.
 - d. Prévisions concernant le trafic.

- e. Inventaire des obstacles existants et des possibilités d'amélioration dans les secteurs suivants :
 - i. Cadre réglementaire.
 - ii. Réforme des entreprises ferroviaires.
 - iii. Besoins en infrastructures.
 - iv. Questions concernant la sécurité.
 - f. Adhésion des pays intéressés aux conventions internationales pertinentes et, le cas échéant, élaboration de nouveaux accords internationaux.
-

Notes

- 1.Développement de l'infrastructure pour le transport par voie de terre en Asie.
- 2.Accord multilatéral de base sur le transport international pour le développement du Couloir Europe-Caucase-Asie.
- 3.Étude sur le Couloir de transport terrestre Asie-Europe.
- 4.Couloir de transport Europe-Caucase-Asie.

Annexe

Études de la CESAP

ST/ESCAP/1636	Railway Break-of-Gauge Problem and Possible Solutions in the ESCAP Region
ST/ESCAP/1663	Trans-Asian Railway Route Requirements: Feasibility Study on connecting Rail Networks of China, Kazakhstan, Mongolia, the Russian Federation and the Korean peninsula
ST/ESCAP/1679	Trans-Asian Railway Route Requirements: Development of the Trans-Asian Railway in the Indo-China and ASEAN Subregion
ST/ESCAP/1681	Trans-Asian Railway Route Requirements: Preliminary Study on Development of TAR in the Southern Corridor of Asia-Europe Routes
ST/ESCAP/1442	Asian Highway Network Development (Project: A study for the development of the Asian Highway network)
ST/ESCAP/1697	Asian Highway Network Development in the Asian Republics
ST/ESCAP/1560	Land Transport Linkages from Central Asia to Sea ports in the South and the East
ST/ESCAP/1848	Land Transport Corridors between Central Asia and Europe, 1997
ST/ESCAP/1829	Joint ESCAP-Japan Symposium on AH Development
E/ESCAP/CTC(3)2	Major Issues in Transport and Communications: Asian Land Transport Infrastructure Development: Refinement of the Strategy for Implementation of the ALTID Project

Études du TRACECA

Transport Legal and Regulatory Framework Project
Regional Traffic Forecasting Models
Intermodal Transport
TRACECA Trade Facilitation.
Joint Venture for the Trans-Caucasian Railways.
Central Asian Railways Restructuring and Telecommunications Studies.
Restructuring of the Azeri and Georgian Railways.

Étude de la CEE

Étude comparative des itinéraires de transport de surface entre l'Europe et l'Asie, Rapport final, février 1998.
